



Mairie
d'Éguilles

Eguilles,
Le 03 juin 2022

DEC_2022_038

- DECISION DU MAIRE -

Objet : *contrat de prestations de service avec le groupe 1 Pacte Provence LBS – ZEENDOC – logiciel de gestion électronique.*

LE MAIRE de la Commune d'EGUILLES ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122.22 et L 2122.23 ;

VU l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, et le décret 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant parties législative et réglementaire du code de la commande publique applicable à compter du 1^{er} avril 2019 ;

VU la délibération n° DEL_2020_012 en date du 10 juin 2020 portant délégation au Maire pour les actes pris par habilitation permanente du Conseil Municipal ;

Considérant les besoins de numérisation pour les services communaux ; impliquant la nécessité pour la commune d'EGUILLES de se doter d'un système performant de Gestion Electronique de Documents numérisés.

Considérant la proposition du GROUPE 1 PACTE PROVENCE LBS pour la solution ZEENDOC répondant aux besoins de la commune notamment pour l'enregistrement du courrier arrivé ainsi que pour la Direction des Ressources Humaines ;

DECIDE

De signer avec le GROUPE 1 PACTE PROVENCE LBS, sise 1100 Chemin de Chabanu – Quartier le Payannet – 13120 GARDANNE, siret numéro 803719277, un contrat de maintenance et un contrat de location avec HEXAPAGE FINANCE ; pour la solution ZEENDOC adapté aux besoins de la commune.

Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la présente ; pour un montant de 1 014€HT par trimestre

La présente décision sera annexée au registre des délibérations et fera l'objet d'une information du Conseil Municipal.

La présente Décision est passible d'un recours devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE dans un délai de droit commun de 2 mois, sauf y compris en la forme dématérialisée par le protocole France Connect et le site www.telerecours citoyen dans les mêmes conditions dérogatoires de délais.

Transmis en Sous-Préfecture
le,

REÇU EN PRÉFECTURE

le 09/06/2022

Application agréée E-legalite.com

22_DN-013-211300322-20220603-DEC_2022_03



Le Maire,
Robert DAGORNE